Décembre 2010
n°29

VIE Etterbeekoise

Votre mensuel communal officiel

Le Mérite sportif 2010 pour nos basketteurs !

L'an dernier, la remise du Mérite sportif signait son grand retour à Etterbeek **après plus de vingt ans d'absence**. Une initiative due au Bourgmestre Vincent DE WOLF, dont le Sport est l'une des compétences et qui tenait beaucoup à remettre cette cérémonie sur les rails. Mission accomplie, donc. Mais en attribuant le Mérite sportif 2009 aux fins bretteurs de la Royale Grande Harmonie, le Bourgmestre avait aussi formulé **deux engagements supplémentaires** : d'une part, veiller à ce que l'édition 2009 ne soit pas un « one shot » et d'autre part, organiser en 2010 **une cérémonie plus festive et plus ambitieuse,** avec, comme il l'avait lui-même précisé, « strass et paillettes ».

Promesses tenues ! L'événement, qui s'est déroulé le 10 novembre dernier, s'est d'abord déplacé de l'Hôtel communal vers la magnifique salle 1900 de l'Espace Senghor. Mais surtout, à la simple énumération des lauréats a succédé un **véritable spectacle avec jingles et chorégraphies**, alternant remises de prix et démonstrations sportives. Le tout présenté par un pro du micro : Olivier Gilain, de VivaCité. Bref, un **véritable show** qui, cerise sur le gâteau, s'est conclu avec le nouveau spectacle musical de FFortissimo, « Parents admis ».

Et le **palmarès** ? Il se compose, comme il se doit, d'un beau mélange de consécrations et de surprises. A tout seigneur, tout honneur : on commence avec le **Mérite sportif 2010**, attribué aux **basketteurs de l'Union des Anciens de l'Athénée d'Etterbeek** qui – le hasard fait bien les choses ! – fête cette année son 70ème anniversaire. **L'équipe 1re de l'AS Minifoot Etterbeek**, qui est passée cette saison en 1re provinciale, remporte le trophée de **l'Equipe de l'Année** alors que celui du **Club de l'année** revient à **l'AS Sans-Souci** dont les pongistes ont aligné les victoires en tournois interclubs.

Une fois n'est pas coutume, c'est un jeune maître des échecs, **Michaël BROUWERS** (du club « Les Deux Fous du Diogène) qui est sacré **Espoir de l'année**. Quant au **Sportif de l'année** (qui est une sportive), grosse surprise : elle s'appelle **Sarah CAVENAILLE** et est championne de Belgique de… pole dance. Discipline atypique mais manifestement très physique. Et, faut-il le préciser, particulièrement applaudie par les messieurs présents dans la salle.

Trois autres récompenses complètent ce palmarès : la **Reconnaissance sportive** pour **Geneviève WELLEKENS**, qui dans son club (le Karaté Club d'Etterbeek) se dévoue entièrement aux plus jeunes depuis 1993, le **Prix spécial du Collège** attribué aux **15 sportifs etterbeekois** qui ont participé au Trophée Commune sportive 2010 et le **Prix spécial du Bourgmestre** qui trônera cette année sur la cheminée du Champion de Belgique de Karaté, catégorie scolaire 17/18 ans, **Sébastien JACQUART**.

Un grand bravo à tous ces champions ! Et rendez-vous l'an prochain pour la 3ème édition du Mérite sportif qui, espérons-le, sera autant, si pas plus, « strass et paillettes » que cette année. •

Le Bourgmestre Vincent DE WOLF a remis le Mérite sportif à l'Union des Anciens de l'Athénée d'Etterbeek (section basket).

Photos : Céline LOOZE

Ci-dessus, Sarah CAVENAILLE, championne de Belgique de pole dance en pleine démonstration et Geneviève WELLEKENS, Reconnaissance sportive 2010.

Tête d'affiche et forum d'échange à la CCAE

Le Président de la CCAE, François BEGEOT et l'Echevin des Affaires européennes, Bernard DE MARCKEN DE MERKEN.

Lentement mais sûrement, la Présidence belge de l'Union européenne touche à sa fin. Notre **Commission consultative des Affaires européennes (CCAE)** voulait logiquement marquer le coup en organisant, avant la fin de l'année, un événement de premier plan. Ce sera chose faite ce **jeudi 9 décembre** avec la venue, **à 20h,** dans la salle du Conseil de l'Hôtel communal (115, avenue d'Auderghem) du **Ministre d'Etat Mark EYSKENS.** Il viendra nous parler de l'Europe, mais également de l'avenir de la Belgique. A cette occasion, nous avons demandé au Président de la CCAE, François BEGEOT, de nous expliquer en quelques mots le « mode d'emploi » de la Commission.

François BEGEOT : « *Elle est composée d'Européens qui habitent Etterbeek. En tout, 20 nationalités différentes y sont représentées. La Commission se réunit 4 fois par an et chaque réunion rassemble un peu moins de 200 personnes. On peut donc parler d'un vrai succès !* »

Vie etterbeekoise : A quoi sert-elle ?

FB : « *Je distinguerais deux missions essentielles. C'est d'abord un forum d'échange destiné à mieux familiariser les Européens avec les institutions belges et à faire profiter chacun des expériences vécues par les autres. Et puis c'est aussi un organe investi d'un rôle consultatif. L'idée est de donner notre avis sur les projets ou initiatives qui concernent les Européens établis dans la commune.* »

VE : Vous invitez aussi régulièrement des personnalités…

FB : « *Oui et nous avons beaucoup de chance parce qu'elles répondent souvent présent ! Nous avons ainsi eu l'honneur d'accueillir entre autres Jacques BARROT, Louis MICHEL et, ce mois-ci, Mark EYSKENS. Ces conférences sont toujours ouvertes au public et ont pour but de mieux expliquer aux gens le fonctionnement de l'Europe.* »

VE : Comment devient-on Président de la CCAE ?

FB : « *En ce qui me concerne, c'est à l'issue d'un triste concours de circonstance : j'ai repris la présidence au décès de Frank SLIEPEN. Auparavant, j'étais vice-président et, pour être précis, je suis entré à la CCAE en 2001 après avoir rencontré son fondateur, l'Echevin Bernard DE MARCKEN DE MERKEN. Il a beaucoup insisté sur les qualités de la CCAE en matière de proximité et d'intégration. Au début j'y suis un peu venu par curiosité, mais je me suis très vite rendu compte qu'il avait parfaitement raison.* » •

Pour toute autre info sur la CCAE :
Service des Affaires européennes - 02/627.27.39 - affaireseuropennes@etterbeek.be

La vie Etterbeekoise
113-115 avenue d'Auderghem - 1040 Etterbeek
info@etterbeek.be - 02/627.23.29
Imprimé sur papier recyclé.

L'agenda

Mardi 7 décembre :
Conférence sur « Les toitures vertes » - 20h
Salle de l'Europe – Hôtel communal – 115, avenue d'Auderghem
Infos et réservations : 02/627.27.85

Du 9 décembre 2010 au 7 janvier 2011 :
Exposition « Entrée Livre »
A l'occasion des 77 ans de la Bibliothèque Hergé
Espace Entrée libre - Hôtel communal – 113, av. d'Auderghem
Infos : 02/627.25.06

Dimanche 12 décembre : Tournoi de judo (Iris Team Trophy)
Centre sportif d'Etterbeek – 71, rue des Champs
Infos : 02/640.38.38

Dimanche 12 décembre : Parade de Noël RTL-TVi
De 18h à 20h
Quartier Cinquantenaire – Van Meyel
Infos : 02/627.23.23

Lundi 20 décembre : Conseil communal - 20h
Salle du Conseil - Hôtel communal - 115, avenue d'Auderghem

Dimanche 9 janvier :
Collecte des sapins de Noël par Bruxelles-Propreté
(les sapins doivent être déposés sur les trottoirs le 8 janvier, dès 18h, sans pot, croisillon de maintien ou décorations).

Samedi 15 janvier : déchetterie mobile, de 9h à 14h
Carrefour Avenues Boileau et E. Mesens
Infos : 02/627.27.21

D'autres infos vous attendent sur **www.etterbeek.be**

Les travaux

Avenue Nouvelle (entre square de Léopoldville et boulevard Général Jacques) : rénovation des trottoirs jusqu'à la mi-décembre.

Chaussée de Wavre (entre avenue des Volontaires et boulevard Louis Schmidt) : travaux de réaménagement par la Région jusqu'à la mi-février.

Travaux d'impétrants:
Sibelga : rue des Francs (entre Celtes et Gaulois), rue de la Grande Haie (zone stockage de la rue des Francs), avenue des Casernes.
Vivaqua + Sibelga : place du Roi Vainqueur, rue Bruylants, avenue du Front, rue de Tervaete, avenue Edouard de Thibault, avenue Hansen Soulie.
Belgacom : renforcement des lignes téléphoniques et remplacement progressif des armoires.

Pour toute autre information sur les travaux : www.etterbeek.be

L'opération "Rose de Noël" est de retour

Cette année encore, **pendant les fêtes de fin d'année**, la police locale Montgomery **renforcera sa présence sur le terrain** pour permettre à chacun d'effectuer ses achats en toute sérénité. Il s'agit-là de la traditionnelle opération "Rose de Noël" qui sera donc reconduite dans les jours qui viennent.

Concrètement le nombre de patrouilles circulant dans la commune sera augmenté et cette surveillance accrue ciblera tout particulièrement les lieux stratégiques comme **les centres commerciaux et leurs environs.** L'opération débutera **dès le 21 décembre** et prendra fin à l'issue de la période des soldes. •

N'oubliez pas la Parade de Noël !

Petit rappel : c'est **ce dimanche 12 décembre, dès 18h**, que la **Parade de Noël d'RTL –TVi** parcourera les rues d'Etterbeek, et plus exactement le **quartier du Cinquantenaire et de la place Van Meyel** ! Un spectacle à ne pas rater : le cortège, précédé d'une caravane publicitaire, regroupera une **vingtaine de chars illuminés**, des dizaines de figurants et, bien sûr, les **vedettes d'RTL**. Pour tout savoir sur la Parade : **www.etterbeek.be** ou **02/627.23.23**. •

Ce mois-ci, au Senghor…

La musique sera à l'honneur durant ce mois de décembre au Senghor (366, chaussée de Wavre). Le **samedi 11 décembre, à 11h**, vos oreilles pourront ainsi savourer les **« miniatures musicales »** du **compositeur hongrois György KURTAG**. Elles vous seront proposées par **Laurence MEKHITARIAN** (au piano) et **l'Ensemble Nahandove.** A menu également : la projection du film **« L'homme allumette »** qui lui est consacré et **une table ronde animée par Pierre MARECHAUX** et d'autres spécialistes. Prix des places : 14 € ou 10 € (seniors, jeunes, demandeurs d'emploi ou en prévente).

Le dimanche 19 décembre, à 11h30, place au « style narratif » **d'André LAPORTE** qui fut l'auteur d'un opéra créée à la Monnaie en 1986 (« Das Schloss »). Ce concert fera la part belle à la musique vocale, avec les « Songs of Innocence » pour chœur d'enfants, et des pièces pour soprano et piano. Interprètes : **La Choraline - choeur de jeunes de la Monnaie,** sous la direction de **Benoît GIAUX**, **Els CROMMEN** (soprano) et **Fabian COOMANS (**piano). Prix des places : 7 € ou 5 € (seniors, jeunes, demandeurs d'emploi ou en prévente). Infos & réservations pour les deux spectacles : du lundi au vendredi, de 9h à 17h30 – 02 / 230 31 40 ou info@senghor.be

Pour tout autre renseignement concernant la programmation du Senghor : **www.senghor.be**

Par ailleurs, nous vous invitons aussi à prendre connaissance, dans ce journal, côté néerlandais, de quelques-unes des activités programmées au **Maalbeek**. •

Fleurir Etterbeek : les lauréats

Voici les lauréats de notre traditionnel concours **« Façades fleuries »** organisé à l'initiative de l'Echevin du Fleurissement de la commune et de l'Entretien des espaces verts, Françoise BERTIEAUX.

Le jury a sillonné les rues de la commune pour repérer les façades les plus élégantes. Au total, plus de 270 candidats ont été répertoriés, puis départagés. Le troisième prix a été attribué à M. et Mme HOUBEN (50, avenue Aviateur Thieffry), le deuxième prix à Mme THORBURN (123, chaussée St-Pierre) et les **vainqueurs** de l'édition 2010 sont **M. et Mme DEMANET-DEPESSEMIER (43, rue des Boers).** Trois autres lauréats se partagent le prix du Jury : M. et Mme DUPONCHEELE (28, rue Léon de Lantsheere), M. GILOT (23/20, rue de la Jonchaie) et M. EL TAKRITI (605, chaussée de Wavre). Les gagnants repartent avec des plantes, des ouvrages sur le jardinage ou encore des outils. •

PCM et Jardins de la Chasse

Deux enquêtes publiques de première importance se déroulent simultanément dans notre commune. **Jusqu'au 19 décembre,** vous pouvez ainsi vous exprimer sur **le contenu de notre Plan Communal de Mobilité**.

Celui-ci a pour but de déterminer la **politique communale de mobilité pour les 18 ans à venir.** Y sont notamment abordés les aménagements prévus dans le cadre des itinéraires cyclables, des zones 30, des transports publics, du stationnement et des contrôles de vitesses. Tous les documents soumis à l'enquête publique sont accessibles sur notre site (**www.etterbeek.be**). Ils peuvent également être consultés sur rendez-vous au **service Mobilité** (Hôtel communal, 113, av. d'Auderghem, 4ème étage) – Tél. : **02 / 627 27 18** ou **mobilite@etterbeek.be** Les remarques ou observations peuvent être transmis par E-mail ou par courrier au service Mobilité.

La seconde enquête publique en cours (jusqu'au 21 décembre) concerne **la réurbanisation du site des Jardins de la Chasse**, délimité par l'avenue des Casernes et les rues Beckers et de Haerne. Pour rappel, ce projet d'envergure prévoit, entre autres, la construction d'un **nouvel Hôtel communal** et d'immeubles de logements. Le dossier est accessible sur **www.etterbeek.be** mais il peut aussi être consulté au **service Urbanisme** (Hôtel communal, 5ème étage), **du lundi au vendredi, de 9h à 12h** ainsi qu'à la police (122, chaussée St-Pierre), le mercredi de 14h à 20h. Une **réunion d'information** pour les habitants est en outre programmée à ce sujet le **lundi 13 décembre, à 20h, dans la salle du Conseil de l'Hôtel communal.** •

Techno-prévention : prime étendue et séances d'information

Ça bouge à la **Maison de la Prévention** en cette fin d'année 2010 ! Tout d'abord, ouvrez vos agendas à la date du **mercredi 8 décembre** pour y indiquer qu'à **17h**, une **conférence consacrée au thème du « racket »** s'y déroulera. Elle sera animée par un spécialiste de la question : Jean-Marc Olislagers.

Deux jours plus tard - le **vendredi 10 décembre** - à la même heure et au même endroit, une seconde conférence traitera des phénomènes criminogènes comme **le vol à la tire, le cambriolage et le vol par ruse**. On y abordera aussi **le « skimming »,** technique d'arnaque de plus en plus répandue qui consiste à « pirater » votre carte de crédit lorsque vous retirez de l'argent au distributeur de billets. Le service Prévention de notre zone de police vous expliquera comment éviter ce genre de mésaventure.

Précisons que la participation à ces deux réunions est totalement **gratuite.** Une inscription est toutefois nécessaire au **02/737.02.01** ou au **0497/599.833**.

Autre info importante liée à la Maison de la Prévention : **l'extension aux co-propriétaires des primes à la sécurisation des habitations contre le cambriolage**. Une prime qui a largement fait ses preuves (près de 70 demandes traitées chaque année par la Maison de la Prévention) et qui a déjà bénéficié à de nombreux Etterbeekois. Rappelons-en brièvement le principe : tout habitant qui souhaite protéger son habitation contre les intrusions à l'aide de **matériel techno-préventif** (portes blindées ou serrures renforcées, par exemple) peut solliciter l'accès à une prime communale. Le montant accordé couvre **25 % des frais facturés avec un plafond fixé à 250 €** par habitation.

Jusqu'à présent, cette prime s'adressait uniquement aux propriétaires et locataires de maisons unifamiliales ou d'appartements. Dès janvier 2011, elle sera étendue aux co-propriétaires pour autant, bien sûr, que ceux-ci puissent attester sur base des documents adéquats que les investissements réalisés le sont en parfaite collégialité.

A noter aussi que si vous souhaitez sécuriser votre habitation mais que ne savez pas comment vous y prendre, la Maison de la Prévention organise aussi sur rendez-vous (aux numéros de téléphone précités) des **visites techno-préventives à domicile**. Vous obtiendrez ainsi des **conseils précieux** pour protéger autant que possible votre maison contre les cambrioleurs indélicats. •

Ce qu'ils en pensent...

Josianne PARDONGE
(LB)

« Le racket n'est pas un phénomène rare ou banal. Il est plus répandu qu'on ne le pense et tous les enfants peuvent un jour ou l'autre, dans le cadre scolaire ou ailleurs, y être confrontés. Dans ce cas-là, il n'est pas rare que les plus jeunes gardent le silence, se résignant – avec toute la souffrance que l'on devine - à ne rien dire à personne par peur de représailles. C'est bien pour cela qu'il ne faut pas en faire un sujet tabou. Y sensibiliser les enfants à l'intérieur même de l'école est une démarche indispensable, une nécessité vitale pour leur sécurité et leur intégrité aussi bien physique que psychologique. Pouvoir compter sur d'autres structures, comme la Maison de la Prévention, pour donner aux parents les conseils qui leur permettront de détecter ce genre de problème chez leurs enfants est tout aussi précieux. Notre Maison de la Prévention organise chaque année des réunions d'information sur des sujets aussi sensibles que le racket. C'est aussi l'endroit où vous trouverez d'excellents conseils en matière de techno-prévention. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à y consacrer une petite visite ! » •

Anne-Françoise MARTENS
(PS)

« La prévention des faits de violence contre les personnes et les biens nous concerne tous. C'est le respect de la personne au sein de la famille, de la crèche, de l'école, du club de sport, du milieu professionnel, en maison de repos qui sera un facteur de prévention essentiel. Le racket, qui consiste à exiger de l'argent ou un objet contre menaces de violence et de la loi du silence est une réalité dans les écoles, mais qui n'y recouvre que 3% des violences, à côté d'un cinquième pour les violences physiques et ¾ de violences verbales. C'est à la fois le rôle des parents qui découvrent que de l'argent disparaît et que le jeune devient taciturne, a des insomnies, de réagir en soutenant leur enfant et en informant l'école. C'est aussi à l'école d'être informée et de réagir par le biais du PMS, ré-apprentissage du respect avec le groupe classe, conseil de discipline. Enfin, la justice, comme garante des lois, est également concernée.» •

Chantal HOORNAERT
(Ecolo)

« Des conseils pour ne pas être victime de vols, une prime pour se sentir en sécurité chez soi, ce sont des initiatives louables : un homme ou une femme averti(e) en vaut deux : cela va repeupler rapidement notre commune ! Cela va permettre à chaque Etterbeekois même peu argenté de se prémunir. Mais comment éviter de céder à un sentiment d'insécurité si l'on ne parle que de ces initiatives : nos rues, nos jeunes, les étrangers sont-ils donc vraiment dangereux ? Quelle vie en commun, quel espace public voulons nous ? Plus de 75% des habitants de notre commune vivent en appartement sans jardin. Nos espaces verts, nos terrains de sports sont trop peu nombreux, quelle place ont les adolescents dans notre espace public ? Près de 80% de nos aînés vivent seuls. Quelle place trouvent-ils dans nos rues où les voitures sont rapides, les trottoirs encombrés, les passants pressés qui bousculent et ne les voient pas. Ils étaient hier à nos places et nous serons à la leur demain. Soyons créatifs ensemble, disons OUI à plus de sécurité mais aussi à la convivialité : un bonjour à ses voisins, un sourire et le sentiment de sécurité renaîtra car chacun se sentira chez lui. C'est facile et cela ne coûte rien. Sauf un peu de chaleur humaine. » •

« La technoprévention vise à prévenir les cambriolages, les vols à la tire et les attaques. Cette discipline comprend des mesures qui permettent de réduire considérablement les risques d'être victime d'un cambriolage, d'un vol ou d'une attaque. Elle reste trop méconnue et il est important de mener une communication plus active, prioritairement auprès des personnes peu scolarisées, les locataires ainsi que les occupants d'appartement. Il est nécessaire de mener une politique proactive afin d'éviter que les personnes attendent qu'elles soient victimes d'un cambriolage pour réagir.
Attention toutefois à ne pas cèder à la surenchère technologique. La solitude vulnérabilise l'individu et constitue donc un facteur de risque. La promotion du lien social et des relations humaines participe de cette politique de prévention.» •

André DU BUS
(Le cdH - opposition)